



Régression du Serin ciné (*Serinus serinus*) en Wallonie et en Région bruxelloise

par Denis VAN DER ELST ¹

En Belgique, l'ornithologue associe souvent le Serin ciné (*Serinus serinus*) à des sites ensoleillés, secs et chauds, où se mélangent des thuyas, ifs, pins, robiniers et des pierres, vieux murs, cimetières, affleurements calcaires. Une ambiance méditerranéenne, pour nous rappeler l'origine de cette espèce qui, à partir de l'Europe méridionale, s'est lancée à l'assaut tranquille du reste de l'Europe. Sa progression est lente, alternant les poussées soudaines, les répités ou même les reculs. C'est dans cette dernière phase que se trouvait le Serin ciné dans les années quatre-vingt en Belgique et aux Pays-Bas.

Limite septentrionale de son aire de répartition

D'origine méditerranéenne, le Serin ciné étend son aire de répartition vers le nord depuis le début du XIX^{ème} siècle. Ce phénomène a été décrit par plusieurs auteurs, notamment OLSSON (1969) et YEATMAN (1971). Ils donnent cependant une image trop optimiste de la situation dans la frange nord de l'aire de répartition : en fait, les populations y sont morcelées et pas encore durablement installées. La carte de la Fig. 1 illustre la

Reçu le 11.01.1990. Accepté le 03.04.1990.

(1) Rue A. Markelbach 68, B - 1030 Bruxelles.

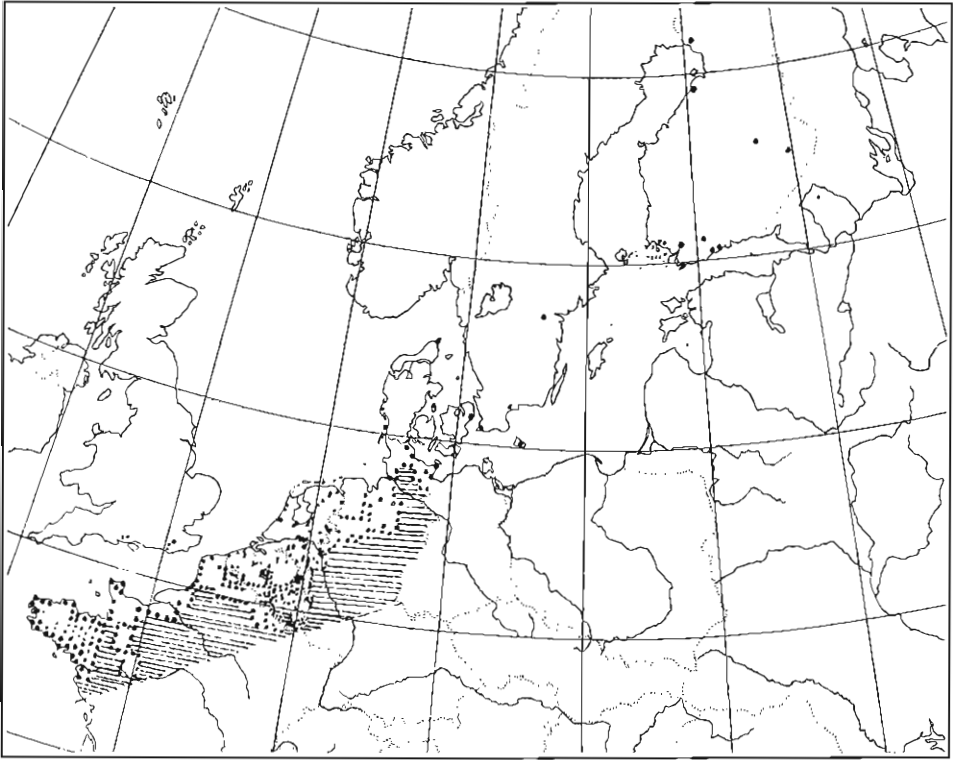


Fig. 1 - Répartition du Serin cini dans la frange nord de son aire de répartition en Europe, telle qu'elle peut être établie sur la base de différents atlas des oiseaux nicheurs réalisés dans les pays concernés depuis la fin des années soixante. Dans la zone hachurée, et plus au sud, la répartition est considérée comme régulière. (voir texte)

situation dans ces régions. Elle a été constituée sur la base de différents Atlas des oiseaux nicheurs, dont la période de réalisation est mentionnée ci-après : France : 1970-1975 (YEATMAN, 1976), Grande-Bretagne : 1968-1972 (SHARROCK, 1976), Belgique : 1973-1977 (DEVILLERS *et al.*, 1988), Luxembourg : 1976-1980 (MELCHIOR *et al.*, 1987), Pays-Bas : 1973-1977 (TEIXEIRA, 1979), République Fédérale d'Allemagne : 1980 (RHEINWALD, 1982), Rhénanie : 1974-1986 (WINK, 1988), Danemark : 1971-1974 (DYBBRO, 1976), Finlande : 1974-1979 (HYTTIA *et al.*, 1983). Cette carte représente probablement l'extension presque maximale, atteinte à la fin des années 1970.

L'évolution du Serin dans des pays situés en limite d'aire de répartition peut être résumée comme suit.

- En Grande-Bretagne, la première nidification a été notée en 1967. Beaucoup de sites ont été occupés entre 1968 et 1972 mais l'invasion massive que certains attendaient

ne s'est pas produite (SHARROCK, 1976). Depuis lors, cette installation se poursuit, mais très timidement, avec neuf cas de nidification prouvés entre 1978 et 1987 (*British Birds*, 1984 : 40 et 1989 : 503). En tenant compte de toutes les données acceptées par la Commission d'homologation britannique entre 1967 et 1982, on ne peut dégager aucune tendance, le nombre annuel d'observations oscillant entre 10 et 25.

- En Finlande, le Cini est plus rare encore : deux cas de nidification en 1967 et en 1976. Quant aux observations, elles se répartissent comme suit : années cinquante, 2; soixante, 9; septante, 77; de 1980 à 1987, 31 (KOSKIMIES, 1989).

- Aux Pays-Bas, la population de serins a évolué comme suit (TEIXEIRA, 1979 et SOVON, 1987) :

1977 :	min. 245-285 couples
1978 :	350-400
1979 :	450-550
1983-1985 :	100-150

C'est le sud du Limbourg hollandais qui abrite la majeure partie de la population hollandaise de serins. L'évolution du nombre de couples nicheurs y est la suivante (GANZEVLES *et al.*, 1985) :

1970-1973 :	20-40
1974-1978 :	200-250
1981-1982 :	75-100
1983-1984 :	40-60

En Belgique

Population nicheuse

L'installation du Serin cini en Belgique et son statut dans les années septante ont été décrits par POTVLIÈGE (1988). Fin des années soixante, LIPPENS & WILLE (1972) évaluaient sa population à environ 750 couples. Pendant la période 1973-1977, elle était estimée à 2.500 couples, 1.230 couples constituant un minimum et la Wallonie abritant 90 % de la population. Celle-ci aurait encore augmenté jusqu'en 1978-1979 puis la réduction des effectifs a été très importante.

Les données attestant cette réduction des effectifs ont été rassemblées dans le fichier de la Centrale ornithologique Aves (C.O.A.) et au cours d'une enquête réalisée par Aves en 1984, les observateurs ayant été invités à rechercher cette espèce et plus spécialement à visiter les sites précédemment occupés par des serins nicheurs.

Sur la base des données de la C.O.A. de 1980 à 1984, j'ai établi une nouvelle carte de distribution (Fig. 2). Elle correspond assez fidèlement à celle de l'Atlas (DEVILLERS *et al.*, 1988). Les lacunes dans la répartition entre 1973 et 1977 s'y retrouvent en effet,

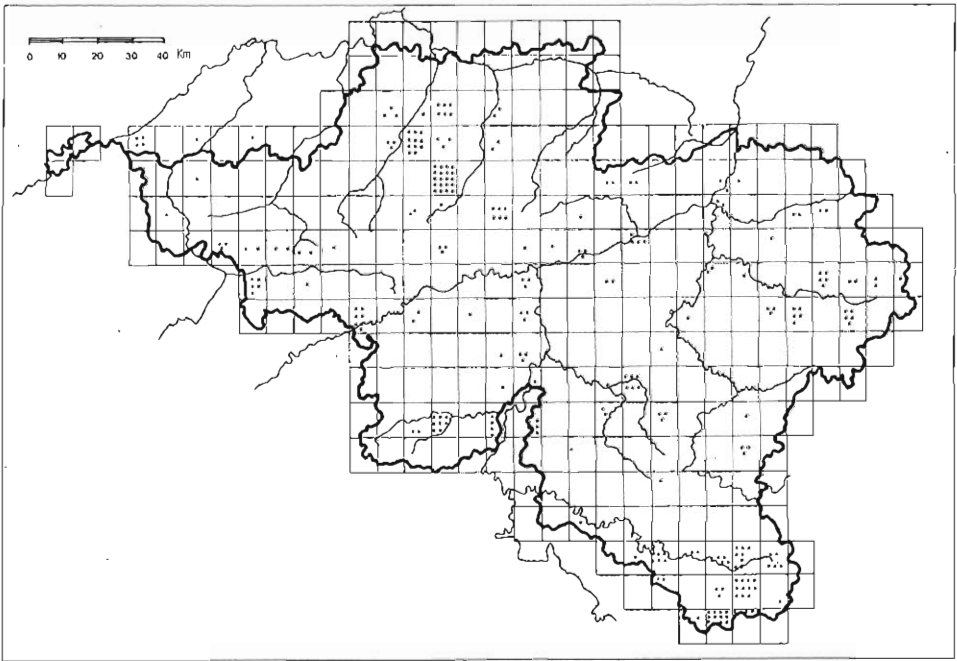


Fig. 2 - Répartition du Serin cini en Wallonie et en Région bruxelloise au cours de la période 1980 - 1984, d'après les données recueillies par la Centrale Ornithologique Aves. Chaque point correspond à un couple.

mais d'autres s'y ajoutent, dont une partie correspond à la disparition du Serin. En tenant compte du nombre maximum de cantons par localité entre 1980 et 1984, le nombre de couples comptés s'élève à 230 en Wallonie et à 30 dans la Région bruxelloise (y compris les communes périphériques). Une nouvelle estimation globale est toutefois difficile à proposer sur la base des données récentes, l'effort de prospection n'ayant pas été aussi poussé qu'au cours de l'enquête Atlas.

Des disparitions locales ou de fortes réductions ont été notées de façon assez générale chaque fois après 1979. Ainsi à Uccle (Bruxelles), deux populations ont évolué comme suit :

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Kauwberg et nouveau cimetière	4+	4+	7+	14	5	11	5	0	1	0	2
Cimetière Dieweg	2-3	3	4	?	1	3	0	0	0	0	2

Dans les Cantons de l'Est et dans la région de Goé-Limbourg, le nombre estimé de couples s'élevait respectivement à environ 150 et une quarantaine dans les années 1973-1977. En 1984, ces chiffres étaient réduits à environ 25 et 2 couples. Une population supérieure à 125 cantons avait été estimée sur quatre planchettes de l'Atlas. De telles densités n'ont plus été retrouvées, et plus spécialement plusieurs observateurs constatent

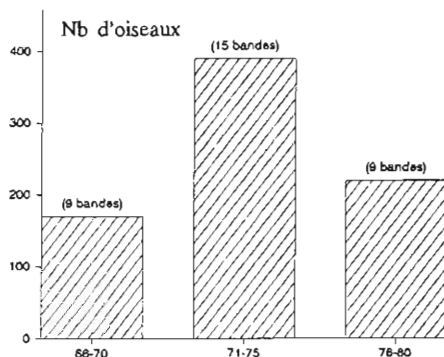
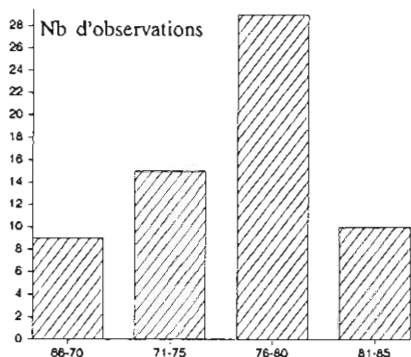


Fig. 3 - Nombre d'observations hivernales (décembre à février) du Serin cini par lustre, d'après le fichier de la Centrale Ornithologique Aves.

Fig.4 - Bandes de dix Serins cini et plus : nombre de bandes et nombre total d'oiseaux; données du fichier de la Centrale Ornithologique Aves.

sa quasi disparition à Huy. Des évolutions similaires ont aussi été signalées à Heusy, Verriers, Modave, Pailhe, Momalle, Nivelles.

En Flandre aussi une régression importante a été déplorée et certaines populations (25 couples à Merelbeke et 50 couples à Louvain) ont même totalement disparu (DE MEULEMEESTER, 1989).

Migration et hivernage.

La raréfaction de cette espèce en Wallonie, après son augmentation dans le milieu des années septante, est aussi confirmée par l'analyse des données sur la migration et l'hivernage. La Figure 3 montre les nombres d'observations et d'oiseaux comptés par hiver : ils augmentent nettement à partir de l'hiver 1974-1975 jusqu'en 1977-1978. En 1978-1979, il n'y a aucune observation après le 6 janvier, quelques jours après le début d'un hiver très rigoureux. Les hivers 1984-1985 et 1985-1986, très froids aussi, ne donnent lieu à aucune observation. La rigueur de l'hiver peut être un facteur limitatif.

La Figure 4 reprend toutes les bandes de 10 exemplaires et plus qui sont consignées dans le fichier de la C.O.A. L'opulence des années 1974 à 1978 est mise en évidence.

L'analyse des résultats de l'Oeuvre belge du baguage (oiseaux volants) fournit également les indications concordantes (Fig. 5) : forte augmentation dès 1974, sommet de 1976 à 1978, chute importante dès 1979, regain en 1984, également signalé par plusieurs observateurs, puis nouvelle chute, plus importante qu'il n'y apparaît car dans les totaux depuis 1986 il faut tenir compte de l'étude entamée par P. Rion, dont les premiers résultats sont publiés ci-après (RION, 1990). Cette nouvelle chute a été confirmée par les ré-

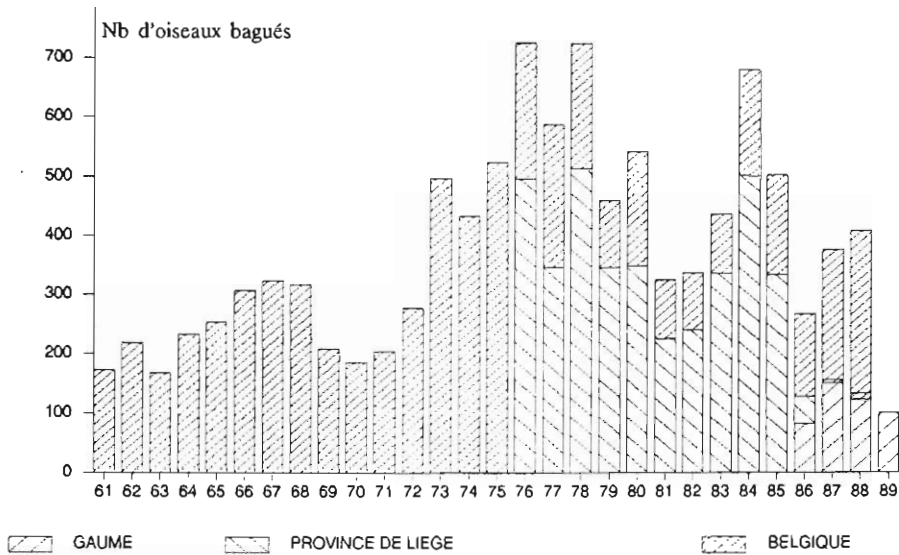


Fig. 5 - Evolution du nombre de Serins cinis bagués en Belgique depuis 1961, en province de Liège à partir de 1976 et en Gaume depuis 1986. Chaque colonne doit être prise indépendamment, le sommet indiquant le nombre d'oiseaux capturés dans la zone considérée.

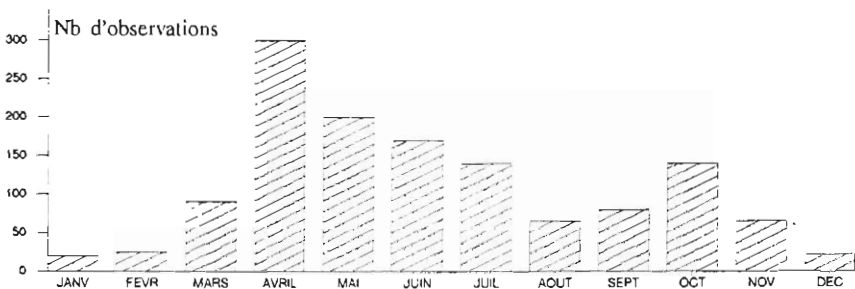


Fig. 6 - Répartition mensuelle des observations de Serin cini (Fichier de la Centrale Ornithologique Aves).

sultats préliminaires de l'enquête "Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles" : là où notre enquête permettait de localiser 18 cantons entre 1980 et 1984, la nouvelle enquête "Atlas" n'en retrouvait qu'un en 1989 (RABOSÉE, 1989).

L'interprétation de cette Figure 5 requiert cependant une grande prudence, dans la mesure où l'activité des différents groupes de bagueurs n'est pas nécessairement constante, où les techniques de capture évoluent, etc. C'est pourquoi nous y indiquons aussi les résultats de la province de Liège car, dans cette région, l'effort de capture est relativement stable (P. COLLETTE, *in litt.*).

Il est à noter que la plupart des serins capturés pour le baguage le sont au cours du printemps. D'après les données de la C.O.A., c'est aussi à cette période, et surtout en avril, que le Serin est noté en Wallonie (Fig. 6). La migration d'automne, de septembre à novembre avec un pic en octobre, implique moins d'oiseaux ou est plus discrète. En migration, la majorité des données concerne des oiseaux isolés ou par deux. Ainsi, E. Degros a noté à Dolhain la situation suivante en avril 1984 : il a observé 31 oiseaux, dont 25 isolés et 3 fois 2 exemplaires. Cette réduction des effectifs en hivernage et en migration concerne en grande partie des oiseaux appartenant à des populations plus septentrionales et orientales.

En conclusion, en se basant sur le faisceau convergent d'indices cités ci-avant et malgré l'imprécision des données postérieures à 1977, nous pouvons affirmer qu'entre 1980 et 1984, la population wallonne du Serin cini était très sensiblement inférieure à celle des années 1973-1977. Il est vraisemblable qu'à la fin des années quatre-vingt, elle était plus réduite encore.

Les raisons de ces fluctuations

LEDANT *et al.* (1983) énoncent plusieurs facteurs de risques

- "Printemps et étés frais et pluvieux". A contrario, il faut souligner la concordance entre le printemps et l'été très chauds et secs en 1976 et l'expansion maximum constatée entre 1977 et 1979. Les quelques hivers très froids qu'a connus la Belgique par la suite ont notamment provoqué une installation tardive de cette espèce sur ses lieux de nidification. La sensibilité aux facteurs climatiques peut être d'autant plus importante que le Serin n'est pas, chez nous, dans son aire optimale.

- "Altération de son habitat". Ceci concerne les tendances à long terme.

- "Tenderie et braconnage"⁽¹⁾. L'influence de ce facteur de risque est considérable, tout particulièrement dans la province de Liège, et son impact négatif est certainement très important, surtout quand il se cumule avec une régression naturelle. Le Serin cini est très sensible au braconnage qui, au printemps, affecte aussi bien les migrants que les nicheurs, qui fréquentent régulièrement les parcs, les jardins, les abords de villages, les fau-

bourgs, où il peuvent être facilement et discrètement attirés par un appelant, puis capturés. Le nombre de témoignages relatifs au braconnage et à la détention illégale de cette espèce sont innombrables. Au cours de promenades dans la région liégeoise, il est bien plus fréquent d'entendre un Serin en cage que libre ! Voici le témoignage recueilli en 1984 d'un ornithologue qui a requis l'anonymat : "Voici quelques indications à propos du braconnage dans la région de Verviers, Jalhay, Limbourg, pays de Herve. - Bien que ne pouvant plus être capturé depuis 1971, de 2 à 20 Cinis sont toujours présents à chaque exposition (certains portant une bague de 1974, les premières en circulation !). - Lors d'une saisie de 87 oiseaux chez un marchand en novembre 83, on dénombrait 15 cinis, soit 17 %. - Sur 83 PV de tenderie dressés de 1976 à 1983, 47 soit 58 % concernaient notamment la capture du Serin cini ! C'est l'espèce interdite la plus prisée. - J'estime qu'au moins 60 % des tendeurs "réguliers" capturent le Cini".

Ce problème a une telle ampleur qu'il permet, selon plusieurs observateurs, d'expliquer à lui seul la disparition du Serin cini de plusieurs localités des régions liégeoises et verviétoises. Il n'est sans doute pas étranger aux réductions notées aux Pays-Bas et particulièrement au Limbourg hollandais, situé juste au nord de la Province de Liège.

Conclusions

Après avoir connu un "pic historique" à la fin des années septante, le Serin cini a rapidement et fortement décliné en Wallonie. Ce phénomène s'inscrit sans doute dans un cycle normal où régressions et progressions alternent, du moins en limite d'aire de répartition. La régression a été accentuée par un braconnage intense de cette espèce dans l'est de la Wallonie. Le remède à ce mal est purement politique. Sur le plan légal, le Serin cini est certes protégé. Mais sur le terrain, la non-application des dispositions légales est manifeste et les autorités sont réticentes à exercer tout contrôle ou à appliquer des sanctions. Une pression sur le monde politique belge est toujours nécessaire et l'appui des naturalistes européens, et particulièrement néerlandais, est souhaitable.

(1) STATUT LEGAL DU SERIN CINI

Supprimée en 1972 par l'Arrêté Royal (Tindemans) du 20.07.72, la tenderie fut réinstaurée en Belgique dès 1973, sous la forme d'une période de réapprovisionnement, par l'Arrêté Ministériel (Lavens) du 17.09.73. Ces arrêtés furent pris en application de la Décision M. (72) 18 du Comité des Ministres du Benelux du 30.08.72 et établissaient une liste de 28 espèces détenables et capturables, dont le Serin cini. La décision M. (72) 18 ne prévoit toutefois ce type de dérogation que pour 16 espèces, parmi lesquelles ne figure pas le Serin cini. Un arrêté de l'Exécutif Wallon du 01.07.82, révisant les deux premiers, retira la possibilité de détention (et de capture) pour 12 des 28 espèces, à partir du 31.12.85, mais en maintenant le Serin cini dans les 16 espèces restantes (l'intention du Ministre étant alors de faire modifier la liste de la décision M. (72) 18, pour y introduire le Cini).

A la suite d'une action entreprise par la Ligue Belge de Protection des Oiseaux, le Conseil d'Etat fit modifier cet arrêté en imposant, notamment, le retrait du Serin cini (arrêté n° 25.937 du 06.12.85), afin de respecter la décision Benelux. La protection du Serin cini est donc enfin totale depuis cette date.

Il faut toutefois ajouter que si sa détention est restée autorisée jusqu'alors, la capture du Serin cini n'a plus été autorisée depuis 1972 par les arrêtés ministériels annuels d'ouverture de la tenderie.

- EC -

REMERCIEMENTS - Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé à la réalisation de cette étude par la communication de leurs données ainsi que tous les observateurs qui contribuent à la C.O.A. En particulier : J. Bekhuis, D. Capart, B. Chiwy, E. Degros, R. de Liedekerke, A. Demaret, A. Dernier, M. Deroanne, H. de Wavrin, A. Doneux, L.-H. Gée, J. Houbart, F. Hustings, M. Ittelet, J.-P. Jacob, C. Joukoff, R. Langhendries, L. Ledoux, P. Leprince, F. Luyckx, P. Pierre, L. Schmitz, A. Smeets, G. van der Kelen, M. Walravens, G. Wieme et H. Wiesemes. Ma reconnaissance va aussi à W. Roggeman qui a mis à ma disposition les résultats de l'Oeuvre belge du baguage, à P. Collette qui en a fait la synthèse pour la province de Liège et à P. Rion qui a bien voulu publier, ci-après, les premiers résultats de son travail sur le Serin.

RESUME : La population wallonne de Serin cini comptait environ 2.250 couples entre 1973 et 1977. Dès le début des années 80, la population nicheuse, le nombre de cas d'hivernage, l'importance des troupes migratoires et le nombre d'oiseaux bagués se réduisent de façon considérable. La même tendance négative est constatée aux Pays-Bas. Aux cycles naturels, il faut ajouter comme facteurs de régression des printemps froids et pluvieux et un braconnage intense dans l'est de la Wallonie.

SUMMARY : Regression of the Serin (*Serinus serinus*) in Wallonie and in Brussels Region.

Between 1973 and 1977, the population of Serins in Wallonie and the Brussels Region was estimated at around 2.250 pairs. Since the beginning of the 1980's, the nesting population, the number of wintering cases, the size of the migrating flocks and the number of birds ringed have reduced considerably. The same negative trend is observed in the Netherlands. To natural fluctuations must be added, such as regression factors, cold, rainy springs and intensive poaching in eastern Wallonic.

JD-T

SAMENVATTING : De achteruitgang van de Europese Kanarie (*Serinus serinus*) in Wallonië en het Brussels Gewest.

De Waalse and Brusselse populatie van de Europese Kanarie werd tussen 1973 en 1977 geschat op 2.250 broedparen. Vanaf het begin van de jaren '80 zijn zowel de broedpopulatie, het aantal overwinteringsgevallen, de belangrijkheid van overwinterende groepen als het aantal geringde vogels opvallend achteruitgegaan. Dezelfde negatieve trend werd ook in Nederland vastgesteld. Naast de natuurlijke cyclur worden als factoren die de afname beïnvloeden de koude en vochtige leates en een intensieve illegale vogelvangst in het oosten van Wallonië vooropgesteld.

AAAn

ZUSAMMENFASSUNG : Abnahme des Girlitz (*Serinus serinus*) in Wallonien

Im Zeitraum 1973-77 zählte man in Wallonien rund 2.250 Girlitzpaare. Seit anfang der 80er Jahre hat der Zahl der Brutvögel, Wintergäste, zugefenthalter und beringten Vögel behächtling abgenommen. Dasselbe Tendenz wird in den Niederlanden festgestellt. Zu den zyklischen Populationsschwankungen sind als Ursachen die Abnahme der regnerisch-kühlen Frühjahreszeiten und intensives Wildern im Osten Walloniens zu rechnen.

CGe

BIBLIOGRAPHIE

- DE MEULEMEESTER, G. (1989) : Europese Kanarie. Page 372 in *Vogels in Vlaanderen, Voorkomen en verspreiding*. Vlaamse Avifauna Commissie, Bornem.
- DEVILLERS, P., ROGGEMAN, W., TRICOT, J., DEL MARMOL, P., KERWIJN, C., JACOB, J.-P. & ANSELIN, A., Eds (1988) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.
- DYBBRO, T. (1976) : *De Danske ynglefugles udbredelse*. Dansk Orn. Forening, Copenhagen.
- GANZEVLES, W., HUSTINGS, F., SCHEPERS, F., UMMELS, J. & VERGOOSSEN, W. (1985) : *Vogels in Limburg*. Natuurhistorisch Genootschap in Limburg, Maastricht.
- HYTTIA, K., KOISTINEN, J. & KELLOMAKI, E. (1983) : *Suomen LintuAtlas*.
- KOSKIMIES, P. (1989) : *Distribution and Numbers of Finnish Breeding Birds*. Lintututo, Helsinki.
- LEDANT, J.-P., JACOB, J.-P. & DEVILLERS, P. (1983) : *Protégéons nos oiseaux*. Duculot-Région Wallonne, Paris-Gembloux.
- LIPPENS, L. & WILLE, H. (1972) : *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt.
- MELCHIOR, E., MENTGEN, E., PELTZER, R., SCHMITT, R. & WEISS, J. (1987) : *Atlas des Oiseaux Nicheurs du Grand-Duché de Luxembourg*. Lëtzebuurger Natur - a Vulleschutzliga, Luxembourg.
- OLSSON, V. (1969) : Die Expansion des Girlitzes (*Serinus serinus*) in Nordeuropa in den letzten Jahrzehnten. *Vogelwarte*, 25 : 147 - 156.
- POTVLIEGE, R. (1988) : Serin cini (*Serinus serinus*). Pages 354 - 355 in DEVILLERS *et al.* (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.
- RABOSEE, D. (1989) : Atlas des Oiseaux nicheurs de Bruxelles, Premiers résultats. *Aves*, 26 : 169 - 182.
- RHEINWALD, G. (1982) : *Brutvogelatlant der Bundesrepublik Deutschland*. D.D.A., Bonn.
- RION, P. (1990) : Quatre années d'observation du Serin cini (*Serinus serinus*) en migration de printemps en Lorraine belge. *Aves*, 27 : 119 - 122.
- SHARROCK, J.T.R. (1976) : *The Atlas of Breeding Birds in Britain and Ireland*. British Trust for Ornithology and Irish Wildbird Conservancy, Tring.
- SOVON (1987) : *Atlas van de Nederlandse Vogels*. Arnhem.
- TEIXEIRA, R.M. (1979) : *Atlas van de Nederlandse Broedvogels*. Vereniging tot Behoud van Natuurmonumenten in Nederland, s'Graveland.
- WINK, M. (1988) : *Die Vögel des Rheinlandes, band 3*. Gesellschaft Rheinischer Ornithologen, Dusseldorf.
- YEATMAN, L. (1971) : *Histoire des Oiseaux d'Europe*. Bordas, Paris.
- YEATMAN, L. (1976) : *Atlas des oiseaux nicheurs de France de 1970 à 1975*. Société Ornithologique de France, Paris.